



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Béatrice LESTIC, SECRETAIRE NATIONALE DE LA CFDT

N°17

7 mars 2019

JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES

Les droits des femmes au cœur de l'action CFDT

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, et à la veille d'élections européennes, la CFDT réaffirme son engagement sur le sujet.

Alors même qu'on assiste en Europe à la montée de discours rétrogrades et à une remise en question de ces droits, la CFDT entend faire des droits des femmes une préoccupation centrale de la campagne et du débat politique.

L'égalité professionnelle et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles sont au cœur de notre action syndicale.

Mais l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ne se gagnera pas sans un meilleur partage de la parentalité.

La CFDT revendique un congé paternité obligatoire et allongé à un mois minimum, un congé parental équitablement partagé entre les deux parents et indemnisé sur la base des indemnités maladies, plus de places d'accueil pour les jeunes enfants.

Dans la fonction publique l'accord récemment signé par la CFDT a notamment supprimé le jour de carence pendant la grossesse, mais il inscrit aussi dans la Loi l'obligation d'équité entre les femmes et les hommes concernant les avancements.

Dans le secteur public comme dans le privé, l'égalité professionnelle et salariale reste une priorité. L'index applicable aux entreprises privées depuis cette année est certes perfectible. Il est cependant un moyen dont les équipes CFDT vont se saisir pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante